

## MÉTRO

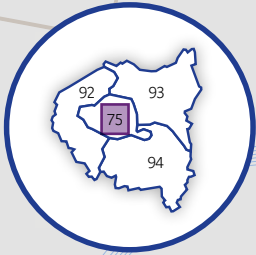
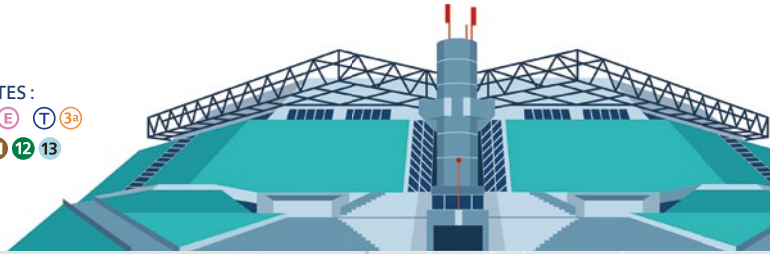
M 14

Adaptation  
des stationsDÉPARTEMENT CONCERNÉ :  
75

CORRESPONDANCES EXISTANTES :



Nombreuses lignes

75  
PARIS

## LES CHIFFRES CLÉS

**40 000** voyageurs par heure  
d'ici 2024 au lieu de  
30 000 aujourd'hui

**9** stations en travaux  
simultanément

**450 M<sup>2</sup>** d'extension prévue  
de la salle des billets  
de la station BERCY

**3** accès  
supplémentaires  
créés

**2018** mise en service  
des nouveaux  
équipements


 Accès existant élargi  

 Accès secondaires


 Espaces d'attente sécurisés  

 Zone hors sinistre en station  

 Issue de secours
LE  
PROJET

Le projet d'adaptation des stations existantes de la ligne 14 poursuit un objectif de mise en sécurité des espaces dédiés aux voyageurs. L'augmentation du nombre de voyageurs, induite par le prolongement au Nord et au Sud mais aussi par la croissance naturelle du trafic, nécessite de s'assurer que le dimensionnement des stations est conforme à la réglementation en terme de sécurité des établissements recevant du public de type gare y compris pour les utilisateurs de fauteuils roulants.

Pour répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation des voyageurs, les travaux menés par la RATP consistent à :

- Aménager des espaces d'attente sécurisés.
- Créer des zones hors sinistre.
- Créer des issues de secours supplémentaires.
- Créer des accès secondaires.
- Réaménager des accès principaux.

LES BÉNÉFICES  
VOYAGEURS

## OFFRE

- Stations Madeleine, Pyramides, Cour Saint-Émilion, Bercy et Olympiades : création et adaptation des accès principaux et des issues de secours.
- Stations Madeleine, Pyramides et Saint-Lazare : création de zones hors sinistre permettant aux voyageurs d'être protégés d'éventuels effets thermiques et de fumées (écrans de porte coupe-feu).

- Dans toutes les stations : création d'espaces d'attente sécurisés pour mettre en sécurité les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en cas d'incident.



## LES BÉNÉFICIAIRES VOYAGEURS

### QUALITÉ DE SERVICE

- Concomitant aux travaux du prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen, le projet d'adaptation des stations répond à des impératifs de sécurité induit par l'augmentation du trafic et du nombre de voyageurs circulant au sein des espaces. L'objectif principal étant d'assurer les 10 minutes réglementaires pour évacuer l'ensemble des voyageurs.

### INTÉGRATION URBAINE

L'adaptation des stations de la ligne 14 a également permis de faire émerger des réflexions complémentaires aux objectifs de sécurité :

- L'amélioration de l'accès vers la Gare Paris-Bercy depuis la station Bercy
- La restructuration des trémies Place du Bataillon du Pacifique
- Le positionnement de l'accès secondaire de la station Olympiades, rue de Tolbiac.



## LES ACTEURS

- La RATP et IDFM sont maîtres d'ouvrage conjoints du projet.
- IDFM – l'Autorité organisatrice des transports en Île-de-France – veille au respect du programme, du calendrier et des coûts tout au long du projet.
- La RATP, exploitant de la ligne existante, conçoit et réalise les travaux d'adaptation des stations.

► **Site internet du projet :**  
[www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com](http://www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com)

## LE CALENDRIER

Les principales étapes

21 JUIN - 13 JUILLET 2012

Concertation préalable

17 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE 2013

Enquête Publique

AUTOMNE 2014

Début des travaux de gros œuvre

2017

Mise en service du nouvel accès secondaire et des nouveaux équipements Cour Saint-Émilien

2018

Mise en service de l'intermodalité de la station Bercy vers la gare SNCF



## LE COÛT ET LES FINANCEMENTS DU PROJET

### L'INFRASTRUCTURE

Le coût du projet est estimé à 126,7 M€ (aux conditions économiques de janvier 2012).

#### Les financeurs du projet

Le projet est financé par :

- La Région Île-de-France à 30 %
- La ville de Paris à 10 %
- La Société du Grand Paris à 30 %
- La RATP à 30 %.

### L'INTERMODALITÉ

Afin d'améliorer la correspondance entre la gare SNCF Paris-Bercy et la ligne 14, l'État et la Région Île-de-France contribuent aux aménagements prévus pour la création d'un accès secondaire, rue de Bercy. Le coût des travaux d'intermodalité s'élève à 5,89 M€ (aux conditions économiques de janvier 2012). Ils sont financés à 50 % par l'État et à 50 % par la Région Île-de-France.

La mise en service de ce nouvel accès est prévue au printemps 2018.